



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n° 2023/101/2333

MAIRIE DE CABRIES
Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

Objet : Signature d'un avenant n°6 au marché « Démolition et reconstruction in situ du groupe scolaire Saint-Pierre » LOT N°4 : « Gros œuvre » avec la société POGGIA PROVENCE

Le Maire de la commune de Cabriès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, notamment son 4° ;

Vu sa décision n° 2021/043/2039 du 1^{er} juin, attribuant le marché « Démolition et reconstruction in situ du groupe scolaire Saint-Pierre » LOT N°4 : Gros Œuvre à la SA POGGIA PROVENCE pour un montant de : 1 463 550,98 € HT ;

Vu sa décision n° 2022/070/2174 du 19 juillet 2022 portant le marché à 1 538 248,01 € HT ;

Vu sa décision n° 2022/121/2225 du 23 décembre 2022 portant le marché à 1 529 694,26 € HT ;

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux supplémentaires relatif à l'avenant n° 5, notamment à la réalisation d'un carneau de ventilation basé sur un devis de décembre 2022 et des travaux de moindre importance, il convient de régulariser le montant de la prestation au regard de ces éléments par l'avenant n° 6 ;

Considérant que cette modification d'avenant n°6 ne bouleversent pas l'économie générale du marché puisqu'elle représente une hausse de 6,48 % du montant total du marché ;

DÉCIDE

en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : De signer l'avenant n°6 au marché pour les travaux supplémentaires relatif à l'avenant n° 5, notamment à la réalisation d'un carneau de ventilation basé sur un devis de décembre 2022 et des travaux de moindre importance, il convient de régulariser le montant de la prestation au regard de ces éléments par l'avenant n° 6 à la SA POGGIA PROVENCE – 12, allée des Temps Perdus –BP 50192 – 84305 CAVAILLON CEDEX, représentée par Monsieur Pierre MAURAS, agissant en qualité de Directeur commercial, pour un montant de 23 164 € HT portant à 1 577 341,30 € HT le montant total du marché N° 21006 LOT N° 4,

ARTICLE 2 : Cet avenant prend effet à compter de la date de signature de l'ordre de service,

ARTICLE 3 : Les dépenses afférentes seront prélevées au budget du présent exercice et des exercices ultérieurs aux crédits prévus à cet effet,

ARTICLE 4 : la présente décision sera affichée/notifiée à l'entreprise **SA POGGIA PROVENCE** et publiée au recueil des actes administratifs ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet

d'Aix-en-Provence, représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'à Monsieur le comptable public, responsable de la Trésorerie de Berre l'Etang,

Accusé de réception en préfecture
13-231300199-20231205-DEC-2023_101_28-DE
Date de réception en préfecture : 05/12/2023

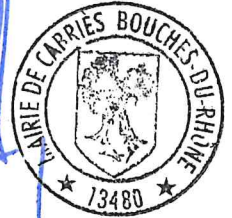
ARTICLE 5 : La Directrice Générale des Services et le Directeur Général Adjoint de l'Aménagement et des Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution,

ARTICLE 6 : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la publication. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

05 DEC. 2023

Fait à Cabriès, le
Le Maire

Amapola VENTRON





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 6

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Mme Le Maire
Commune de Cabriès
Hôtel de ville
13480 Cabriès

B - Identification du titulaire du marché public

SA POGGIA PROVENCE
126 Allée des Temps Perdus
BP 50192
84305 CAVAILLON CEDEX

C - Objet du marché public

Démolition et reconstruction In situ du groupe scolaire St Pierre – Lot 4 : Gros œuvre

- Référence du marché public : 21006 – Lot 4
- Date de la notification du marché public : 18/06/2021
- Durée d'exécution du marché public : 6 mois (y.c 1 mois de préparation).
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : 20 %
 - Montant HT : 1 463 550,98 €
 - Montant TTC : 1 756 261,18 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

Réalisation de travaux supplémentaires :

L'avenant n°5 relatif, notamment, à la réalisation d'un carneau de ventilation était basé sur un devis de décembre 2022 et des travaux de moindre importance.

Il convient donc de régulariser le montant de la prestation au regard de ces éléments, l'avenant 6 vient donc compléter le montant de prestation introduit par l'avenant 5.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

	Total des avenant précédents	Avenant 6 (plus value)	Total
Taux de la TVA	20%	20%	20%
Montant HT	71 661,27 €	23 164,00 €	94 825,27 €
Montant TTC	85 993,53 €	27 796,80 €	113 790,32 €
% d'écart introduit par l'avenant	4,89 %	1,58 %	6,48 %

Nouveau montant du marché public :


- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 577 341,30 €
- Montant TTC : 1 892 809,56 €

■ Incidence de délai de l'avenant :

L'avenant a une incidence sur la durée du marché public :

Non Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Guillaume CLEVEANT	CAVAILLON le 17/08/2023	

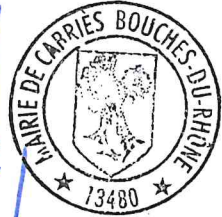
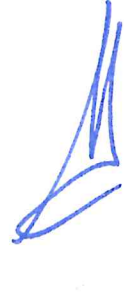
(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ROGGIA PROVENCE
126 Allée des Temps Perdus
E.P. 50192 - 84305 CAVAILLON cedex
Tél : +33(0)4 90 71 38 72
Accusé de réception en préfecture
013-211300499-20231205-176-2023_101_23-DE
Date de réception préfecture : 05/12/2023

Pour l'Etat et ses établissements :

A : *Calvès*..., le05 DEC. 2023

Signature



■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)